

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, N° 10

le 6 mars 1974

La Conférence de Washington sur l'énergie, 1

Expansion d'une société sidérurgique, 2

L'Exposition de photographies "Canada" à San Francisco, 3

Un professeur de McGill reçoit un prix très estimé, 4

Nomination à la Commission mixte internationale, 4

Contribution du Canada au programme d'aide alimentaire mondiale, 4

Méthode améliorée de détection de l'arthrite, 5

Pour la conservation du patrimoine national, 6

La Conférence de Washington sur l'énergie

“Les ministres des Affaires étrangères de la Belgique, du Canada, de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, et des États-Unis se sont réunis à Washington du 11 au 13 février 1974. La Communauté européenne était représentée en tant que telle par le Président du conseil et le Président de la commission. Des ministres des Finances, des ministres responsables du secteur énergétique et du secteur scientifique et technologique, ainsi que des ministres des Affaires économiques ont également pris part à la réunion. Le secrétaire général de l'OCDE a également participé aux travaux de la Conférence. Les ministres ont examiné la situation internationale dans le secteur énergétique et ses implications, et ont formulé un plan d'action en vue de répondre à ce défi qui requiert des solutions constructives et globales. A cette fin, ils se sont mis d'accord sur des mesures déterminées en vue d'assurer une coopération internationale efficace. Les ministres ont affirmé que les solutions au problème énergétique mondial devraient être recherchées en consultation avec les pays producteurs et les autres pays consommateurs.”

Les lignes ci-dessus sont tirées du Communiqué émis à la suite de la Conférence de Washington sur l'énergie.

La délégation du Canada, dirigée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, comprenait également le ministre des Finances, M. John Turner et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. J.S. Macdonald.

Voici quelques extraits du discours prononcé par M. Sharp au cours de cette Conférence:

* * * *

“A certains égards, le Canada semble être dans une situation enviable. Nous exportons à peu près autant de pétrole que nous en importons. L'augmentation des prix mondiaux du pétrole n'a donc pas causé une détérioration

de notre balance des paiements; elle n'a pas provoqué une diminution des ressources économiques mondiales qui sont à la disposition du Canada. Elle ne nous a pas non plus profité. Par ailleurs, la division géographique du marché canadien intérieur des produits du pétrole a provoqué des difficultés économiques dans les régions du Canada, précisément, celles qui peuvent le moins subir des contrecoups de ce genre. De fait, la hausse des prix a fait naître au Canada, entre les producteurs de pétrole et les consommateurs, des problèmes identiques à ceux qui brouillent les relations sur la scène internationale.

“Comme je viens de le dire, le Canada est à la fois un exportateur et un importateur de pétrole, et il est actuellement un exportateur de gaz naturel. A l'échelle mondiale, ou du point de vue des besoins totaux de notre principal marché d'exportation, le volume de nos exportations de ces produits est relativement modeste. Les réserves conventionnelles connues de pétrole et de gaz dans l'Ouest du Canada vont nécessairement baisser et, à moins qu'on ne découvre de nouveaux gisements, les exportations vont elles aussi diminuer, car on aura besoin des réserves restantes, relativement faibles, pour répondre aux besoins nationaux. Certaines découvertes d'un caractère prometteur ont été faites dans l'Arctique canadien et au large de notre Côte est, mais elles ne sont pas encore suffisantes pour justifier la mise en production.

Les ressources canadiennes

“Quant aux sables pétrolifères de l'Alberta, les évaluations des ressources en place représentent certes une quantité importante, qui rivalise avec les ressources du Moyen-Orient. Il reste cependant à résoudre un certain nombre de problèmes technologiques avant que la production de la plus grande partie de ces ressources ne devienne économiquement possible. Il y a aussi divers facteurs dont les autorités auraient à tenir compte au Comité avant de décider si l'on doit

entreprendre une exploitation massive du genre proposé par certains milieux; ces éléments sont le dérangement du milieu naturel, la disponibilité de la main-d'oeuvre et de l'outillage, et les effets, pour l'ensemble de l'économie canadienne, de l'investissement énorme que demanderait la production de grandes quantités de pétrole. Il est peu probable en tout cas qu'un volume important de pétrole destiné à l'exportation puisse venir de cette source avant assez longtemps. Nous avons la preuve, toutefois, qu'en exploitant les sables bitumineux, nous pourrions à tout le moins réduire ce qui aurait autrement constitué une demande plus élevée, au Canada, à l'égard du pétrole importé, laissant ainsi une plus grande quantité de pétrole étranger aux autres importateurs.

“Bien que le Canada ne soit peut-être pas aussi vulnérable que la plupart des pays représentés à cette Conférence devant les conséquences directes de la crise énergétique, en tant que grande nation commerçante et membre soucieux de ses engagements au sein de la communauté mondiale, nous sommes directement et immédiatement touchés par les effets mondiaux des changements des prix du pétrole.

* * * *

“Les pays exportateurs de pétrole et les pays industrialisés ont nettement intérêt, les uns comme les autres, à protéger le système financier mondial. Les exportateurs de pétrole sont, après tout, payés en argent. Nous avons tous intérêt à protéger la valeur de l'argent. En dépit de nos meilleurs efforts, une atmosphère quelque peu hostile peut entourer la mise au point de certains aspects des échanges mondiaux de pétrole. Il serait dommage qu'elle se fasse sentir dans le domaine des questions monétaires et financières. Ne pourrions-nous envisager une participation des exportateurs de pétrole au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale qui corresponde à l'importance accrue de ces pays sur le plan de la puissance financière mondiale? Si l'on considère la communauté d'intérêts qui existe, tout devrait pousser les pays industrialisés et les exportateurs de pétrole à travailler ensemble à résoudre les problèmes dans ce domaine.

Nécessité d'un effort international

“La plupart des pays en voie de développement ont été durement frappés. La

hausse du coût de leurs importations de pétrole dépassera le flot total de l'aide qu'ils ont reçue l'an dernier de sources privées et publiques. Leurs réserves ne leur permettent de payer qu'une fraction des dépenses nécessaires et ce sont les pays les moins capables d'obtenir du crédit pour financer leurs importations. Si aucune solution n'est trouvée, ils devront réduire un rythme d'activité économique déjà insuffisant. De fait, ils devront couper les importations de denrées alimentaires destinées à leur population, de même que les importations d'engrais et de carburants dont on a besoin pour produire des aliments sur place. L'approvisionnement sera aussi réduit dans le cas d'autres produits indispensables. La situation peut être qualifiée de désastreuse pour de nombreux pays. Un effort international s'impose tout particulièrement, pour des raisons humanitaires, du point de vue de la solidarité de la communauté internationale et si l'on considère les conséquences politiques d'une misère grave dans un secteur aussi étendu de notre planète.

“Nous pourrions être tentés de pointer un doigt accusateur vers les pays producteurs de pétrole mais nous devons toutefois reconnaître que tous ne se trouvent pas dans le même contexte économique et que tous ne sont pas des pays riches. En outre, les sermons des pays industrialisés ne constitueraient pas la meilleure façon d'éveiller l'esprit de collaboration. Nous devons prêcher d'exemple. Il ne fait aucun doute que nous avons besoin de l'aide des pays producteurs de pétrole si nous voulons réaliser l'augmentation nécessaire de l'aide au développement, que ce soit de façon bilatérale ou par la voie des institutions multilatérales. Le Canada est disposé à apporter sa contribution.

* * * *

“La recherche et le développement portant sur une utilisation plus efficace de l'énergie, la protection de l'environnement et la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie contribueront de façon marquée à assurer des réserves énergétiques à tous les pays. La capacité manifeste de conserver les sources énergétiques existantes alliée à la découverte d'autres sources pourrait tempérer toute nouvelle hausse du prix du pétrole. Nous accueillerions favorablement, et nous serions dispo-

sés à y participer, une mise en commun de la recherche et du développement en matière d'énergie à laquelle participeraient les pays industrialisés et dont pourraient profiter les pays en voie de développement.

“Il devrait être assez facile de nous en tenir aux faits et de délimiter les questions les plus importantes. Nous conviendrons vraisemblablement qu'il existe un certain nombre de secteurs où il nous faut agir. Il sera toutefois plus difficile de décider de la nature des mesures à prendre et des moyens à utiliser. Il est peu probable que la diversité des problèmes se prête à une solution unique; nous devons avoir recours aux organisations internationales actuelles dans la mesure du possible. Le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE ont déjà accompli du bon travail à cet égard. Nous ne devons toutefois pas écarter les autres approches qui nous permettraient de coordonner nos efforts et d'établir les relations indispensables avec ceux qui ne sont pas représentés à la présente Conférence. Ils peuvent, eux aussi, chercher à nous consulter ou à se consulter entre eux. Il ne devrait faire aucun doute, au terme de cette Conférence, que nous cherchons une coopération qui conduise à une action concertée, immédiate et efficace, visant à résoudre les problèmes les plus urgents.”

Expansion d'une société sidérurgique

En 1974, la *Interprovincial Steel and Pipe Corporation Ltd.* de Regina en Saskatchewan, principale entreprise sidérurgique de l'Ouest canadien, doit entreprendre un programme d'agrandissement de ses usines en Saskatchewan et en Alberta au coût de 40 millions de dollars. Ce programme, qui doit durer quatre ou cinq ans, comprendra:

— La construction d'une usine de réduction du fer qui pourra traiter 400 millions de tonnes de fer par année, à proximité des usines actuelles de production de lingots de la société à Regina; la mise en place d'une nouvelle chaudière à l'usine de production de lingots; et la construction de trois aciéries ou plus en Alberta.

Le programme d'élargissement portera sa production annuelle de lingots de cette société, de 600,000 tonnes qu'elle est à l'heure actuelle, à environ 1 million de tonnes.

Les photographies de l'exposition "Canada" ont d'abord été rassemblées en vue de la publication d'un livre présenté par le premier ministre, M. Pierre Elliot Trudeau, à la reine et aux délégués à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth tenue à Ottawa en août dernier. Lors de l'inauguration officielle de l'exposition à San Francisco, le consul général du Canada, M. Robert Adams, a présenté des exemplaires du livre à M. Jerry Hay, vice-président de la compagnie Dillingham Development, dans l'édifice duquel les photographies ont été étalées, et à M. Kevin Starr, libraire en chef de la ville de San Francisco. Nous apercevons, à droite, M. Tom Johnston, représentant de l'Office national du Film pour l'ouest des États-Unis, M. Hay, M. Adams et M. Starr.



L'Exposition de photographies "Canada" à San Francisco

Une exposition de photographies intitulée "Canada" s'est déroulée à l'édifice Wells Fargo de San Francisco au cours de février. L'étalage préparé par l'Office national du Film du Canada (O.N.F.) en collaboration avec la compagnie Dillingham Development, a été vu en avant-première par la presse et les dirigeants politiques et commer-

ciaux de la région lors d'une réception privée donnée par le consul général du Canada, M. Robert Adams.

L'exposition était constituée de cinquante-quatre photographies rassemblées à la demande du premier ministre, M. Pierre Trudeau, pour coïncider avec la Conférence des premiers ministres du Commonwealth tenue à Ottawa en

août dernier. Ces images ont été publiées dans un album-souvenir à tirage restreint intitulé "Canada".

Oeuvre impressionnante de vingt-deux photographes canadiens, les images décrivent de façon très expressive l'immensité du Canada. Elles illustrent l'aspect sauvage du nord ontarien, l'automne en Nouvelle-Écosse, les paysages arctiques des Territoires du Nord-Ouest, la campagne ondulante de l'Île-du-Prince-Édouard et une foule d'autres scènes bien caractéristiques.

San Francisco était la première étape d'une tournée qui conduira l'exposition à travers les États-Unis, puis en Europe et en Amérique du Sud.

L'Office national du Film, organisme du Gouvernement canadien, a été créé en 1939 pour coordonner et promouvoir la production et la distribution de films visant à représenter le Canada au pays et à l'étranger. L'O.N.F. a son siège administratif à Ottawa et possède un bureau à San Francisco.

La compagnie Dillingham Development, qui possède et gère l'édifice Wells Fargo, est co-commanditaire de l'exposition, la première à être présentée par le locataire d'un édifice.



Une partie de la foule à l'exposition de photographies "Canada" à San Francisco.

Un professeur de McGill reçoit un prix très estimé

Le prix Steacie pour 1973 a été remis récemment au Dr Philip Gold professeur de médecine et de médecine clinique, pour ses recherches sur le cancer.

Ce prix a été décerné chaque année depuis 1964, et ses récipiendaires représentent six disciplines différentes. Le Dr Gold est le deuxième titulaire appartenant au domaine médical.

Le prix Steacie vise à honorer un jeune savant qui a apporté une contribution marquante aux sciences. Il perpétue la mémoire de M. E.W.R. Steacie qui influença considérablement le développement des sciences au Canada jusqu'à sa mort en 1962.

C'est M. D.J. LeRoy, vice-président (scientifique) du Conseil national de recherche, qui, en tant qu'administrateur de la Fondation Steacie, a remis au Dr Gold un chèque de \$2000.

La citation accompagnant le prix déclarait que le travail du Dr Gold à l'hôpital Général de Montréal représente une remarquable combinaison de recherches fondamentales et de recherches appliquées. Sa découverte d'un antigène caractéristique dans le sang des malades souffrant de cancers de l'intestin a permis d'établir une méthode précieuse de diagnostic clinique du cancer de l'appareil digestif. De plus, ses études extensives sur les antigènes apportent de nouveaux aperçus sur les changements génétiques caractéristiques des cellules néoplastiques.

Par une heureuse coïncidence, on vient d'annoncer que l'Administration américaine des aliments et drogues a approuvé l'emploi, pour la détection du cancer, d'un test sanguin fondé sur les découvertes du docteur Gold.

Nomination à la Commission mixte internationale

Le premier ministre Trudeau a annoncé récemment la nomination de Me Maxwell Cohen, de Montréal, comme membre de la Commission mixte internationale. Il succédera à l'ancien président, l'honorable Louis-J. Robichaud.

Me Maxwell Cohen, 63 ans, est professeur de droit à l'Université McGill depuis 1952. Il a commencé à enseigner le droit à l'Université McGill en 1945; il est devenu professeur agrégé en

1947 et professeur titulaire en 1952. Doyen de la faculté de droit de 1964 à 1969, il a rempli aussi les fonctions de directeur de l'Institut de droit aérien et spatial de la même Université. Il est présentement titulaire de la chaire de droit Macdonald.

Correspondant du *Christian Science Monitor* de 1941 à 1942, il a aussi rédigé pour *Saturday Night*, de 1957 à 1961, des articles sur les affaires étrangères.

Me Cohen remplit depuis longtemps des fonctions en rapport étroit avec les affaires internationales: en 1951, il s'est occupé de l'administration de l'assistance technique des Nations Unies, puis a fait partie, de 1959 à 1960, de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies. Depuis 1948, il est membre du Bureau national de l'Association canadienne des Nations Unies.

Ancien président de l'Association pour le droit international, il fait aussi partie depuis 1956 de l'*International Rivers Committee* de cette Association (connu maintenant sous le nom de *Water Resources Committee*). Il a abondamment écrit sur des questions concernant les eaux internationales et particulièrement le bassin du Columbia. Il est depuis deux ans président du Comité consultatif des Conférences sur la mer et l'environnement du ministère des Affaires extérieures. Il a occupé pendant sept ans, jusqu'en 1971, les fonctions de président du Comité de droit constitutionnel et international de l'Association du Barreau canadien.

Me Cohen a fait partie d'un certain nombre de Commissions royales, tant fédérales que provinciales. Membre de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du Gouvernement (Commission Glassco), il a dirigé l'étude relative au ministère des Affaires extérieures. Il a été président du Comité spécial créé par le ministère de la Justice pour étudier la propagande haineuse en 1965-1966. Il a aussi été président d'une Commission royale chargée d'une étude sur le Collège militaire de Saint-Jean (Québec) en 1967-1968, et d'une Commission royale de Terre-Neuve chargée d'étudier la législation ouvrière en 1969-1972. Il est, depuis 1972, président du Conseil consultatif de l'administration de la justice du Québec.

Contribution du Canada au programme d'aide alimentaire mondiale

Le ministre fédéral de l'Agriculture M. Eugene Whelan, a annoncé que la contribution du Gouvernement du Canada au Programme d'alimentation mondiale (PAM) des Nations Unies serait de 40 millions de dollars.

Cette contribution pour les années 1975-1976 représente une augmentation de 18 p. cent sur celle versée par le Canada pour la période 1973-1974.

Vingt-cinq pour cent du montant total sera versé en espèces et le reste en nature, a déclaré le ministre.

Par le passé cette partie de l'aide canadienne consistait en grains et en aliments à haute teneur en protéine: poudre de lait écrémé, fromage, poisson et oeufs déshydratés.

La déclaration de M. Whelan en ce qui a trait à la contribution canadienne a été lue par M. Léopold Coriveau, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, à la Conférence du Programme d'aide à l'alimentation mondiale des Nations Unies, à New York.

"La Conférence a lieu à un moment difficile où les approvisionnements alimentaires sont limités, mais l'augmentation de la contribution canadienne aidera, j'en suis confiant, à solutionner le problème des prix et des approvisionnements.

"Même si la demande du marché est forte, il y a en même temps beaucoup trop de gens qui ont besoin d'une aide alimentaire. Les Canadiens sont conscients de l'étendue de ce problème.

"Plusieurs lettres que j'ai reçues me pressent d'accroître l'aide canadienne à l'alimentation par le biais de mon ministère. Il n'y a plus présentement d'excédents de denrées mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir en vue d'aider à parer à cette situation critique de l'alimentation dans le monde pour les années 1975-1976.

Le PAM poursuit environ 600 projets dans quelque 90 pays. Il fournit des secours d'urgence à plusieurs pays qui font face à des catastrophes naturelles ou à celles dues à l'erreur humaine, à la seule condition que l'aide accordée soit utilisée en vue du développement économique et social.

Le Canada se situe au deuxième rang pour l'importance des contributions qu'il a faites au PAM depuis sa création en 1963.

Méthode améliorée de détection de l'arthrite

Le Dr David Hawkins, médecin de la Division de rhumatologie de l'Hôpital Général de Montréal qui constitue l'un des hôpitaux-écoles de l'Université McGill, a consacré tous ses efforts l'an dernier à l'investigation d'une nouvelle méthode qui, employée conjointement avec d'autres modes de diagnostic, indique de façon plus claire le type et l'étendue de nombreuses maladies articulaires.

Les explications suivantes concernant ce procédé sont extraites du numéro de décembre de Research McGill:

La douleur est normalement l'une des premières manifestations de l'arthrite. En raison de son caractère hautement subjectif, elle est difficile à évaluer, et pourtant elle est parfois le seul élément sur lequel le médecin peut se fonder pour établir son diagnostic. Chez certains malades, on rencontre par exemple des signes évidents d'inflammation ou de trouble des articulations, mais il est impossible de déterminer l'étendue et l'évolution de la maladie. Les radiographies et les analyses du sang sont souvent utiles, mais plutôt à un moindre degré en ce qui concerne les phases initiales du mal. Le médecin se trouve donc fréquemment confronté à deux problèmes: les douleurs du patient marquent-elles le début d'une véritable arthrite et, si tel est le cas, quelle est sa nature et sa progression?

Cette méthode de détection s'appuie sur l'administration au patient d'un composé de phosphates (polyphosphates) auquel a été adjoint un traceur radioactif (isotope: technetium). L'enregistrement des émissions de l'isotope permet de localiser le mal, grâce à un processus de scintigraphie. L'idée d'utiliser des polyphosphates avec traceur radioactif pour le diagnostic de maladies possibles des articulations doit être attribuée au Dr Leonard Rosenthal, directeur de la Division de médecine nucléaire de l'Hôpital Général de Montréal.

Le Dr Hawkins et ses collègues savaient que les polyphosphates avaient été ainsi utilisés dans une grande mesure pour détecter les maladies osseuses, et notamment la propagation des tumeurs, mais qu'ils n'avaient pas encore servi au diagnostic des troubles articulaires. L'arthrite se caractérisant fréquemment par des modifications de l'os situé près des articulations malades, ils ont estimé que ces composés, susceptibles d'une fixation élective sur l'os, pourraient se concentrer hau-

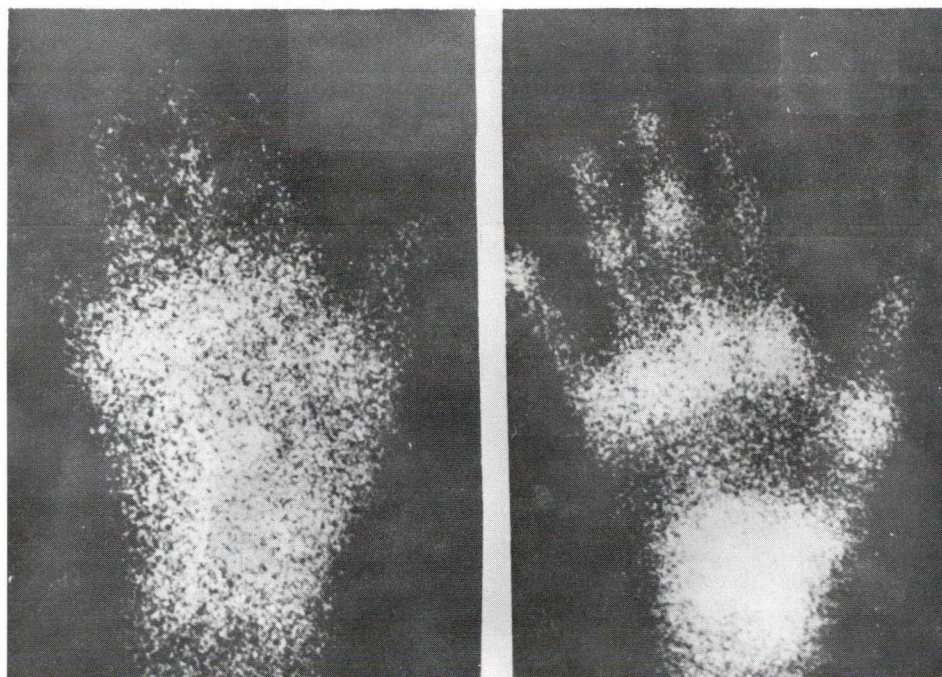
tement dans ces régions. Après avoir "scintigraphié" quelques patients, on a constaté que cette technique pouvait s'appliquer avec grand succès à la détection des maladies articulaires à leurs premiers stades. Le Dr Hawkins découvrit que dans quelques cas les anomalies de certaines jointures se trouvaient révélées plusieurs semaines avant que le patient ne présentât des symptômes dans ces régions. Dans tous les cas d'arthrite, le "scanning" réalisé au moyen des isotopes aux polyphosphates a été beaucoup plus efficace que toute autre méthode de détection. Les résultats ont montré que les changements intervenus dans les tissus osseux situés près des articulations malades correspondaient à une absorption accrue des composés de phosphate, parfois bien avant la mani-

festation des premiers symptômes.

Dans une étude typique, le polyphosphate est injecté de façon intraveineuse et deux heures après l'injection le malade est photographié au moyen d'un appareil à rayons gamma. Les photographies ainsi obtenues accusent une luminosité des régions où l'os a absorbé de très hautes quantités de polyphosphate, signe de maladie ou d'inflammation de l'articulation voisine. On a découvert que de nombreux malades qui, à la suite d'un examen clinique, ne semblaient souffrir que d'une seule articulation avaient en réalité des anomalies de plusieurs autres jointures. La facilité avec laquelle les polyphosphates évaluent l'étendue du mal arthritique, voire en prédisent la progression, rend ce mode de diagnostic beaucoup plus utile à certains égards que la radiographie ou l'examen clinique. Un diagnostic exact du genre d'arthrite, effectué au début de la maladie, est évidemment de la plus haute importance. Il permet d'entreprendre la thérapie appropriée avant que le mal n'ait progressé, ce qui favorise de meilleurs pronostics.

Résultats inattendus

Alors qu'on faisait usage des polyphosphates pour la détection des maladies



Main d'un patient souffrant d'arthrite rhumatismale. La photo à gauche montre les résultats de la méthode moins récente de scintigraphie. La photo à droite montre les résultats obtenus avec la nouvelle méthode des polyphosphates. Les régions d'absorption isotopique accrue, indiquant la maladie, sont plus clairement définies.

articulaires, on a découvert que le même composé était extrêmement sensible pour la détection de certaines maladies du métabolisme osseux. On a fait une scintigraphie de certains malades qui avaient des douleurs des membres, mais ne souffraient d'aucune maladie osseuse ou articulaire. Chose surprenante, plusieurs d'entre eux avaient une scintigraphie extrêmement critique, montrant des accumulations frappantes du phosphate radioactif dans les os près des articulations. L'examen radiographique et clinique de leurs jointures étant entièrement normal, on a jugé que ces personnes avaient probablement une maladie du métabolisme des os. Fait intéressant, les études biochimiques que l'on réalise normalement pour déceler ce genre de trouble métabolique montraient aussi une situation normale. Néanmoins, vu la concentration anormale de polyphosphate, on procéda à une biopsie de l'os et on découvrit que deux de ces malades avaient en effet des troubles assez graves du métabolisme osseux. Sans la scintigraphie, on aurait ignoré ce dont ils souffraient pendant assez longtemps. Ces résultats préliminaires ont montré en outre que cette méthode était supérieure à beaucoup d'autres méthodes de diagnostic biochimique actuellement utilisées.

La scintigraphie offre cependant un désavantage: elle perd en spécificité ce qu'elle gagne en sensibilité. Elle détecte immédiatement l'inflammation des jointures, mais n'indique pas le genre d'inflammation. Chez certains malades, la radiographie peut encore se révéler le moyen de diagnostic le plus utile, tandis que pour d'autres un examen clinique sera peut-être suffisant. On estime toutefois que la scintigraphie au moyen des polyphosphates peut

presque toujours compléter ces autres techniques et constituera éventuellement un examen courant ou régulier des malades admis à l'hôpital, que l'on soupçonne atteints d'une maladie articulaire ou osseuse. Les polyphosphates indiquant l'étendue de la maladie articulaire, cette méthode présente en outre l'avantage qu'elle peut indiquer où radiographier.

La prochaine étape des recherches du Dr Hawkins doit porter sur des expériences qui contribueraient à rendre plus claires et plus spécifiques l'application et l'interprétation de la scintigraphie. Par exemple, on ne sait pas encore au bout de combien de temps les régions atteintes apparaissent comme vraiment "critiques" sur les photographies après le début de l'inflammation d'une jointure, et on ignore au bout de combien de temps il n'y a apparemment plus signe de danger après que la guérison a commencé. Les médecins ne savent pas encore de façon précise ce que les points critiques signifient dans le cas d'un patient qui n'a pas de symptômes liés à la région en question, ni si le caractère critique des points reflète avec exactitude le degré d'inflammation. Mais en dépit de ces questions encore sans réponse, la méthode, à son stade actuel de mise au point, s'est révélée un instrument précieux pour la détection et l'évaluation de certaines formes d'arthrite et de troubles du métabolisme osseux.

Pour la conservation du patrimoine national

Le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner, a annoncé qu'il présentera au Parlement, au cours de la prochaine session, un projet de loi sur le contrôle de l'exportation des objets qui font partie du patrimoine des Canadiens. Le ministre a déclaré: "Tout comme de nombreux Canadiens, j'estime qu'il y a lieu de s'inquiéter des pertes subies au fil des ans par notre patrimoine national, par suite de l'exportation d'importants trésors nationaux".

Afin de mieux assurer le contrôle de l'exportation des trésors nationaux une liste de contrôle pourrait être établie comportant diverses catégories, ainsi que des critères liés à l'ancienneté et à la valeur; il serait ainsi possible de retarder l'exportation de tout objet suffisamment important pour être considé-

ré comme étant un trésor national. Un conseil de révision indépendant déciderait s'il y a lieu de promulguer une période d'attente raisonnable afin de permettre aux autorités et institutions publiques canadiennes d'acquérir l'objet en question à un prix convenable; si personne ne s'en est porté acquéreur à l'expiration de la période d'attente fixée, un permis d'exportation serait alors délivré et l'objet pourrait quitter légalement le pays.

Le mode de contrôle sera conçu de manière à susciter la collaboration de la fraternité des collectionneurs et des marchands du Canada et, comme l'a expliqué M. Faulkner, "avec l'appui direct du ministre des Finances, des adoucissements fiscaux seront proposés afin que les Canadiens qui désirent se départir de trésors reconnus aient avantage à faire affaire avec les institutions canadiennes intéressées plutôt que d'accepter les offres provenant de l'étranger".

Le mode de contrôle serait appliqué à l'échelle du pays par les Douanes canadiennes, agissant sur les conseils de spécialistes locaux dûment autorisés.

Le ministre a insisté sur le fait qu'aucune confiscation ne sera effectuée en vertu du système qui sera proposé par le Gouvernement — comme il l'a déclaré, "il n'existera aucune possibilité d'expropriation". En outre, la Loi et ses règlements d'application ne concerneront que les objets de grande qualité ayant une importance culturelle reconnue, qui se trouvent au Canada depuis assez longtemps pour être considérés comme étant des trésors nationaux. Le Parlement sera prié d'autoriser des crédits suffisants pour permettre au gouvernement d'aider les autorités et institutions publiques canadiennes à faire l'acquisition de tels objets lorsque leur exportation est envisagée, et de procéder au rapatriement de trésors nationaux qui pourraient être offerts sur le marché, afin qu'ils puissent eux aussi, à leur retour au Canada, être conservés au nom du peuple canadien par les institutions canadiennes de conservation appropriées, quel que soit l'endroit où elles sont situées.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.